

Le SYCOPARC (Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord) fait appel à un :

Service civique

Offre de mission confiée :

Participer au repositionnement de la politique d'accueil des personnes en situation de handicap et des publics empêchés

Contexte : Depuis 2010, le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (PNRVN) entend rendre les lieux-musées de son territoire plus accessibles aux publics dits "empêchés". Il programmait la même année des diagnostics d'accessibilités sur 4 sites pilotes, afin de mieux accueillir les personnes en situation de handicap physique. Dès 2011, il a souhaité adhérer à l'association [Tôt ou t'art](#) pour faciliter la lisibilité des offres et permettre un meilleur accueil des publics individuels et de groupes, entraînant 18 structures du territoire à adhérer au réseau. En 2015, les "kits à toucher" ont fait leur apparition sur le territoire montrant la volonté du Parc d'outiller le réseau de dispositifs de médiation adaptés au handicap visuel notamment.

Le réseau [Eveil des sens](#) existe depuis 2015. Il vise à promouvoir des offres de visites dédiées au public en situation de handicap.

L'arrivée de la pandémie de covid et ses conséquences sociales ont rendu plus difficiles différentes actions à destination du public « empêché ».

L'année 2023 doit être l'occasion d'une relance du programme *Eveil des Sens* et de la prise en compte du handicap et de l'empêchement au sens large, tout autant que du partenariat avec l'association Tôt ou t'art.

Durée : 8 mois, à temps plein (à moduler selon profil).

Critères :

- **Mission :**

Dans le [Parc naturel régional des Vosges du Nord](#), au sein du pôle Culture, le volontaire aura pour missions de :

- Aider à l'organisation de réunions de concertation du réseau *Eveil des sens*
- Participer à concertation du réseau [Tôt ou t'art](#)
- Organiser la mise en lien des structures médico-sociales et des sites-musées.
- Collaborer à la création d'offres de médiation culturelle, notamment à direction des publics empêchés.
- Animer ou coanimer des ateliers à destination de publics scolaires / individuels / publics empêchés
- Représenter le PNRVN aux forums culturels de Strasbourg et des Vosges du Nord du réseau Tôt ou t'art
- Participer à la coordination et à la mise en œuvre des projets d'actions culturelles : programme *Les Petites histoires des Vosges du Nord*.
- Participer à certains événementiels mis en place par le Pôle culture ou de manière générale par le PNRVN.

- **Bénéfices pour le volontaire :**

- Découverte du fonctionnement du travail en collectivité
- Développement d'un réseau professionnel relatif à la culture et aux structures médico-sociales
- Développement des compétences en médiation culturelle
- Compétences sur le suivi et l'animation de projets de médiation et d'actions culturelles.
- Formation sur une des thématiques relatives à l'accueil des publics empêchés.

- **Motivation :**

- Volonté d'agir en faveur des arts et de la culture ;
- Intérêt pour la question de l'accessibilité à la culture ;

Qualités attendues et développement :

- Licence en médiation culturelle souhaitée
- Appétence pour les arts et la culture ;
- Sens des relations humaines ;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Sens de l'organisation, esprit d'initiative ; sens de l'autonomie ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Titulaire du permis B
- Disposer d'un véhicule est conseillé

Début de la mission : MARS-AVRIL 2023

Tuteur : Loïc HERGOTT – Chargé de mission culture.

Indemnités (net par mois) :

- 489,59 euros d'indemnité de base versés par l'État ;
- + 111,35 euros minimum d'indemnité complémentaire pour les frais (repas, transport...) versés par la structure d'accueil ;
- + 111,45 euros de majoration d'indemnité sur critères sociaux (RSA, bourse échelon 5 et plus) versés par l'État.

Critères spécifiques :

- Avoir entre 18 et 25 ans (entre 18 et 30 ans pour les personnes en situation de handicap) ;
- Être de nationalité française, d'un Etat membre de l'Union Européenne ou résider en France depuis plus d'un an sous couvert d'un titre de séjour autorisant un séjour durable.

Candidatures à faire parvenir avant le vendredi 28 février 2022 à l'attention de :

Monsieur le Président
Syndicat de Coopération pour le Parc Naturel des Vosges du Nord
Place du Château
67290 LA PETITE PIERRE

Adresse mail : l.hergott@parc-vosges-nord.fr

Date d'entretien fixée : MARS 2022

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

Loïc HERGOTT / Pôle Culture
+33(0)7 48 85 18 86
l.hergott@parc-vosges-nord.fr